

ÉCHOS

n°175

du pays

Bulletin d'informations de Haimps

Juillet 2022



Aire de jeux du Parvet



p.10

Les producteurs du marché



p.14

Vals de Saintonge Communauté



p.22



Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en juillet, août et septembre 2006 doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté.

Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h00 - 17h00

Mercredi : 16h - 18h30



Déchets

Collecte des ordures ménagères : tous les mercredis matin à partir de 5h

Collecte tri sélectif : tous les lundis matin à partir de 5h.

Distribution des sacs jaunes : ils sont disponibles à la mairie toute l'année.



horaires de la mairie

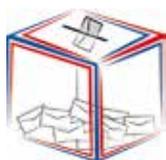
La mairie est ouverte :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00.



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans notre journal au fil des pages.

La photo de ce numéro est proposée par Géraldine MARCHAL. Le thème pour le prochain numéro est « Les vendanges à Haimps ».



Mairie de Haimps

1 Place du 11 novembre 1918 17160 Haimps

Tél. : 05 46 58 57 88 • Fax : 05 46 58 24 25

Courriel : mairie@haimps.fr • www.haimps.fr

Directeur de la publication : Thierry Goujeaud, Maire /

Réalisation : Commission communication / **Impression :** SEDI Equipement

Tirage : 210 exemplaires / **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2021

Ont participé à ce numéro : Odile Fouchet, Géraldine Marchal, Jennifer Gabeaud, Sylvia Benoist, Carole Toulotte, Philippe Barbeau

Photo de couverture : Géraldine Marchal

SOMMAIRE Juillet 2022

2 INFOS PRATIQUES

3 EDITO

4 ACTUS

- Résultats des élections 2022
- Le 8 mai
- Comment s'est fait le budget 2022 ?
- Après-midi déco avec Coco
- Nettoyage de la commune
- Aire de jeux du Parvet
- Des fleurs !
- Une nocturne à Haimps
- DECI, mais, qu'est-ce que c'est ?
- Cimetière - Un changement de pratique auquel il faudra s'habituer
- Brèves

14 DOSSIER

- Les producteurs de notre marché haimpsois

20 VIE SCOLAIRE

- Le voyage des CM
- La sortie des CE

22 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Ludothèques en plein air
- Escapade en Vals de Saintonge
- Nocturnes en Vals de Saintonge
- Piscines
- OPAH

25 PAGES LIAISON

- Avis aux maîtres de chiens
- Où est passée l'eau ?
- Phil'o

26 CULTURE-LOISIRS

- Bibliothèque
- Invitation à la lecture
- Vie associative

30 RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 21 mars 2022
- Réunion du 11 avril 2022
- Réunion du 16 mai 2022

39 HISTOIRE DE MON VILLAGE

40 LE DESSIN DE PHILIPPE



Thierry Goujeaud,
maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Tellement fiers d'être charentais maritimes en ce samedi 28 mai 2022 quand les rugbymen du stade rochelais nous ont portés sur le toit de l'Europe en gagnant la Champions cup.

La Charente-Maritime, notre département dont la Présidente, Madame Sylvie Marcilly, nous fera l'honneur de sa présence pour l'inauguration de l'aire de jeux du Parvet le dimanche 3 juillet à 11h.

Vous pourrez découvrir dans ce nouveau numéro des Echos du pays les derniers travaux réalisés pour que cet espace ludique soit prêt à temps. Toutes nos félicitations à Géraldine, Fabienne, Océane et Jennifer qui ont mené à bien ce projet, ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont aidés pour sa réalisation.

Nous vous invitons également à la rencontre d'une partie des producteurs qui viennent tous les quinze jours sur notre marché devant la salle des fêtes. Ce dossier connaîtra une suite dans le prochain numéro afin de n'oublier personne.

Vous pourrez découvrir les souvenirs des enfants de CM1 et de CM2 qui ont pu goûter aux joies d'une classe découverte dans le golfe du Morbihan.

Enfin, comme vous pourrez le constater, nos associations et le Conseil municipal vous ont concocté des animations qui nous permettront de nous retrouver pour de bons moments :

- La fête du 14 juillet,
- Musica Haimps de Fêt'ARTS les 22 et 23 juillet,
- Nocturnes en Vals de Saintonge le 8 août,
- La brocante des Loisirs du village le 21 août,
- Le repas de l'AICA du Bois de la Levrette le 27 août,
- La projection du court métrage « Troubadours célestes » le 24 septembre.

Bonne lecture, et bonnes vacances ensoleillées à tous.

Edito



Résultats des élections

Emmanuel MACRON réélu pour 5 ans

Les résultats du second tour de l'élection du président de la République auquel il a été procédé les 23 et 24 avril sont les suivants :

Electeurs inscrits : 48 752 339
 Votants : 35 096 478
 Bulletins blancs : 2 233 904
 Bulletins nuls : 805 249
 Suffrages exprimés 32 057 325
 Majorité absolue : 16 028 663

Ont obtenu :

M. Emmanuel MACRON :
 18 768 639
 Mme Marine LE PEN :
 13 288 686

Ainsi, M. Emmanuel MACRON a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés requise pour être proclamé élu.



Les résultats de la présidentielle à HAIMPS

Inscrits	373	%
Votants	300	80,43
Blancs	5	1,67
Nuls	3	1,00
Exprimés	292	78,28

Noms	Voix	%
Emmanuel MACRON	87	29,79
Marine LE PEN	79	27,05
Jean-Luc MELENCHON	51	17,17
Valérie PECRESSE	15	5,14
Eric ZEMOUR	12	4,11
Fabien ROUSSELLE	9	3,08
Jean LASSALLE	9	3,08
Philippe POUTOU	9	3,08
Anne HIDALGO	7	2,40
Yannick JADOT	6	2,05
Nathalie ARTAUD	4	1,37
Nicolas DUPONT-AIGNAN	4	1,37

Inscrits	373	%
Votants	300	80,43
Blancs	19	6,33
Nuls	7	2,33
Exprimés	274	73,46

Noms	Voix	%
Emmanuel MACRON	146	53,28
Marine LE PEN	126	46,72

Lors du second tour de l'élection présidentielle 2022 à Haimps, la majorité des suffrages est remportée par le président sortant Emmanuel MACRON, avec un résultat de 53,28 %.

A l'occasion du deuxième tour de l'élection présidentielle 2022, le président sortant Emmanuel MACRON (LREM) est majoritaire à Haimps et obtient l'adhésion de 53,28 % des votants à s'être exprimés. Avec 46,72 % des votes, Marine LE PEN (Rassemblement national) figure en deuxième position. Le résultat du second tour s'inscrit dans la continuité de celui du

premier : M. MACRON était déjà devant avec 29,79 % des voix, contre 27,05 % pour Mme LE PEN. Il semble en outre que le candidat En Marche ! ait disposé de meilleures réserves de voix. En effet, il bénéficie du report de 59 votes alors que son adversaire Rassemblement national n'en reçoit que 49 supplémentaires. Les votants constituent 80,43 % des

électeurs. Ce taux est égal à celui du premier tour. On remarque un vote blanc à hauteur de 6,33 % chez les votants de la commune, ainsi que 2,33 % de votes nuls. On en avait dénombré respectivement 1,67 % et 1 % au premier tour.

(Source Sud-Ouest)



Les résultats des législatives à HAIMPS

Les élections législatives ont lieu tous les 5 ans. Elles visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale discute et vote les projets, et propositions de loi. Chaque député est élu au sein d'une circonscription.

Inscrits	379	%
Votants	204	53,83
Blancs	5	2,45
Nuls	0	0,00
Exprimés	199	52,51

Noms	Voix	%
Jean -Philippe ARDOUIN	87	29,79
Nathalie COLLARD	79	27,05
Gérald DAHAN	51	17,17
Fabrice BARUSSEAU	15	5,14
Bertrand GIRAUD	12	4,11
Pierre DIETZ	9	3,08
Lorys ELMAYAN	9	3,08
Khamssa RAHMANI	9	3,08
Maurice PINEAU	7	2,40
Nathalie RAISSAC-JARRARD	6	2,05
Lydia BOURHIS	4	1,37
Christian WONG	4	1,37
Philippe RICHE	0	0,00



Jean-Philippe Ardouin, né le 5 mars 1964 à Saintes, est un homme politique français. Dirigeant d'un domaine viticole de cognac, il a été élu député de la troisième circonscription de la Charente-Maritime lors des élections législatives de 2017, puis réélu en 2022.

Inscrits	379	%
Votants	209	55,15
Blancs	27	7,12
Nuls	7	1,85
Exprimés	175	83,73

Noms	Voix	%
Emmanuel MACRON	96	53,14
Marine LE PEN	82	46,86

Le 8 mai

Nous étions nombreux cette année devant le monument aux morts à l'occasion du 8 mai. Monsieur le maire a lu le message officiel du Ministre de la Défense après lequel Jade, Perrine, Thomas, Axel et Marius ont égrené le nom des morts haimpsois pour la France puis tout le monde a observé une minute de silence.

Le traditionnel apéro fut offert ensuite à l'extérieur de la mairie pour profiter d'un temps ensoleillé exceptionnel.



Odile FOUCHET

Comment s'est fait le budget 2022 ?

De manière générale, le fonctionnement du budget des communes est identique quel que soit leur nombre d'habitants. Les petites communes votent **un budget primitif** puis **des décisions modificatives** ou un budget supplémentaire. Les budgets sont également divisés en section de fonctionnement et section d'investissement.

Sur quelles informations la préparation du budget communal s'appuie-t-elle ?

Le budget est construit à partir de trois types d'informations :

1- La situation actuelle des finances. Celle-ci est notamment constatée à partir de l'exécution de l'année précédente, de la comptabilité des dépenses engagées ou en cours, et de l'analyse financière.

Résultat d'exécution du budget 2021

	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement en 2021	Résultat de l'exercice 2021	Transfert ou intégration de résultats par ordre	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	-117 374,36	0,00	79 395,81	0,00	-37 978,55
Fonctionnement	247 733,22	-122 106,36	113 181,33	0,00	238 808,19
TOTAL	130 358,86	-122 106,36	192 577,14	0,00	200 829,64

Il y a un reste à réaliser sur des travaux de voirie d'un montant de 2 634,25 €, ce qui donne un excédent d'exercice de 198 195,39 €.

Après avoir approuvé le compte administratif 2021, le Conseil municipal a donc décidé d'affecter les résultats d'exploitation de la façon suivante :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : EXCEDENT 238 808,19
- Affectation complémentaire en réserve (1068) 40 612,80
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 198 195,39
- Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT -37 978,55

2- L'évaluation des recettes. Elle est réalisée à partir des tarifs des services communaux, des produits d'exploitation et des niveaux d'autofinancement et d'emprunt. Elle prend également en compte les informations des services de l'état concernant les dotations, la péréquation et les bases des impôts locaux.

- Les dotations de l'Etat connaissent une baisse de -3,91%

Année	Dotations forfaitaires	Dotations de solidarité rurale	Dotations nationales de péréquation	Dotations aux élus locaux	TOTAL
2022	38 312,00	16 563,00	0,00	4 541,00	59 389,00
2021	39 592,00	16 492,00	1 183,00	4 541,00	61 808,00
2020	41 045,00	16 704,00	5 154,00	4 550,00	67 453,00

- Des taxes foncières et d'habitation en hausse de 6,85 %

Année	Taxes foncières et d'habitation	Attribution de compensation	Fonds de péréquation	Droits de mutation	Compensation exonération de taxes	TOTAL
2022	147 754,00	9 217,00	7 984,00	40 000,00	4 606,00	209 561,00
2021	138 283,00	9 217,00	7 984,00	76 935,83	4 6006,00	237 025,83
2020	126 655,00	9 217,00	7 999,00	52 074,16	12 723,00	208 668,16

3- L'évaluation des dépenses. Certaines dépenses sont obligatoires et prévues par la loi, ou résultant d'engagements passés ou de décisions de justice. D'autres sont facultatives, selon les moyens de la commune.

- Des charges de personnel en hausse de 15,52 %
- Notre participation aux organismes de regroupement en baisse de 5,95 %

Organisme	2022	2021	2020
SDIS (service incendie)	6 702,88	5 985,78	5 450,00
SIEMFLA	1 050,00	1 050,00	1 050,00
SIVOS (Ecole)	58 000,00	63 041,00	63 000,00
Service ADS (urbanisme)	2 473,10	2 471,00	2 441,23
Syndicat des chemins	70,00	69,60	71
TOTAL	68 295,98	72 617,39	72 012,23

Quel est le rôle des élus dans la préparation du budget ?

Les conseillers municipaux interviennent au moment du débat d'orientation budgétaire (DOB) qui a eu lieu lors du conseil municipal du 21 mars 2022. Cependant, les avis exprimés par les élus ne sont pas contraignants. Le véritable rôle des conseillers se trouve au moment du vote du budget.

Lors du débat d'orientation budgétaire, et compte tenu des résultats de l'exercice 2021, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité communale. En ce qui concerne les investissements, la majeure partie des dépenses sera consacrée à l'entretien des chemins, au remplacement de caniveaux, la rénovation de la façade nord de l'école, l'acquisition d'illumination de Noël et d'une mono-brosse pour la salle des fêtes.

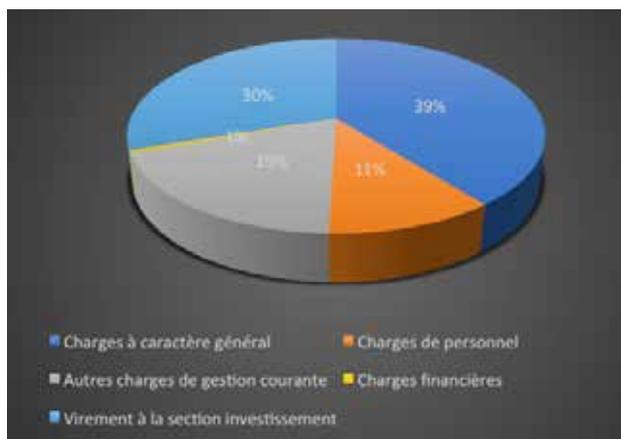
La construction du budget 2022

Le budget a été voté par le conseil municipal lors de sa séance du 12 avril 2022.

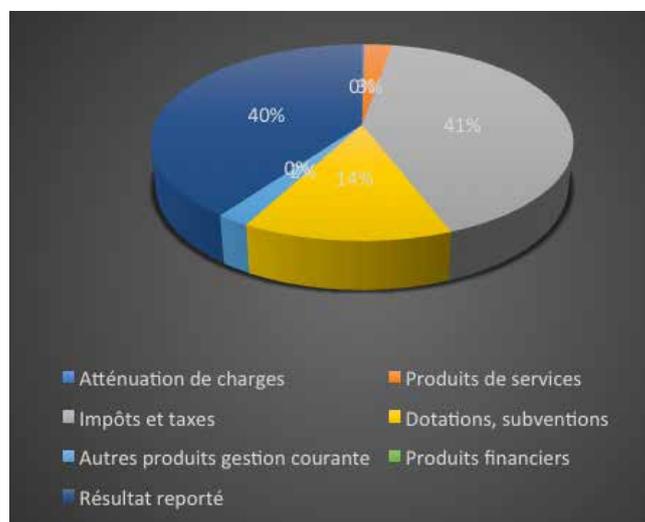
	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits de fonctionnement	494 216,39 €	296 021,00 €
Résultat reporté		198 195,39 €
Total section de fonctionnement	494 216,39 €	494 216,39 €
	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits d'investissement	155 550,00 €	196 162,80 €
Restes à réaliser	6 884,25 €	4 250,00 €
Solde d'investissement reporté	37 978,55 €	
Total section d'investissement	200 412,80 €	200 412,80 €
TOTAL DU BUDGET	694 629,19 €	694 629,19 €

Détail des différents postes

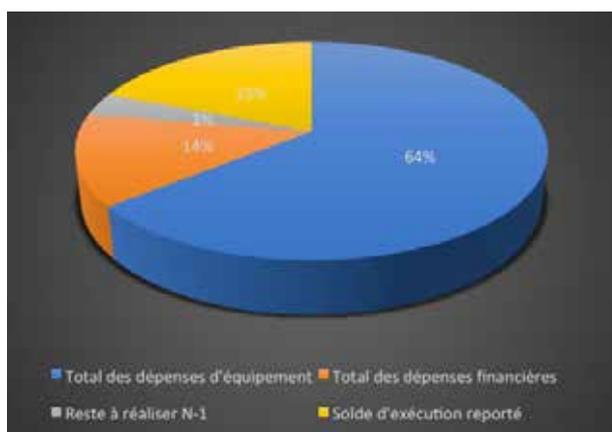
Fonctionnement – Détail des dépenses		
011	Charges à caractère général	194 471,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	54 859,00
65	Autres charges de gestion courante	93 217,88
66	Charges financières	2 668,00
023	Virement à la section d'investissement	149 000,00
		494 216,39



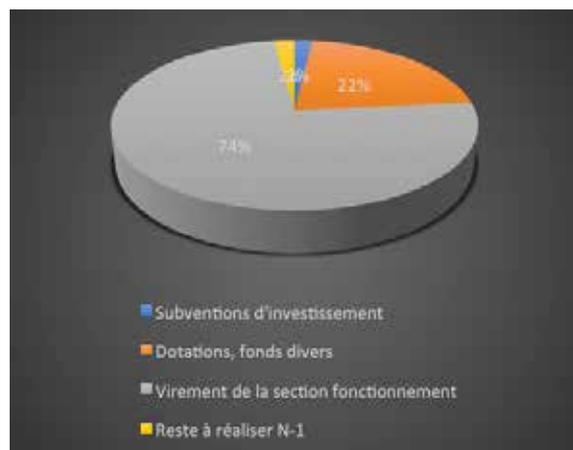
Fonctionnement – Détail des dépenses		
013	Atténuation de charges	1 000,00
70	Produits de services, domaine et ventes diverses	12 540,00
73	Impôts et taxes	204 971,00
74	Dotations, subventions et participations	66 975,00
75	Autres produits de gestion courante	10 500,00
76	Produits financiers	35,00
002	Résultat reporté	198 195,39
		494 216,39



Fonctionnement – Détail des dépenses		
20	Total des dépenses d'équipement	128 461,39
	Total des dépenses financières	27 088,61
	Restes à réaliser N-1	6 884,25
001	Solde d'exécution négatif reporté	37 978,55
		200 412,80



Fonctionnement – Détail des dépenses		
13	Subventions d'investissement reçues	3 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 412,80
021	Virement de la section de fonctionnement	149 000,00
	Restes à réaliser N-1	4 250,00
		200 412,80



Après-midi déco avec Coco

C'est au tour des lapins, des poules et des œufs de venir fleurir le parterre de l'école et de la mairie.

Vous avez pu le voir, Coco a remis ça ! Comme pour les décorations de Noël, Corinne a préparé, Jean-Paul a coupé, Yanneck a fourni la peinture... et les enfants ont peint !

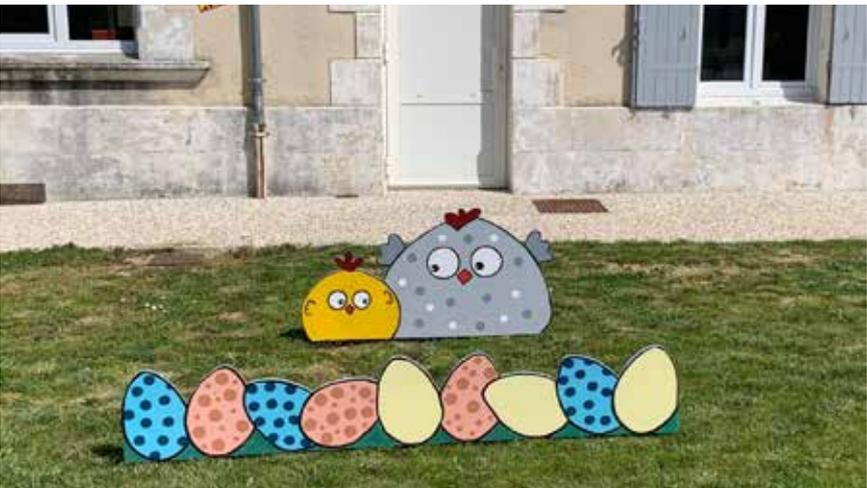
C'est, en effet, le mercredi 6 avril que les enfants se sont à nouveau réunis, plus nombreux, sous le préau de l'école. Petits et grands ont manié les pinceaux de couleurs dans tous les sens. La séance s'est terminée avec un petit goûter, toujours sur le thème de Pâques.

Coco a ensuite figolé avant que Guy et Hervé installent les différents éléments sur la pelouse avant le week-end de Pâques.

Merci à tous pour votre participation.

Rendez-vous en septembre pour une nouvelle série de décorations !

Géraldine MARCHAL



Merci aux ados pour leur participation

Nettoyage de la commune

Le 30 avril à 9h, les volontaires (une vingtaine de personnes) pour le grand ménage printanier du village étaient rassemblés devant la mairie avec des gants, quelques outils et des sacs poubelle.

Des groupes de 2 ou 3 personnes se sont répartis aux quatre coins de la commune pour « récolter » les déchets jetés au bord des routes, des chemins ou à la lisière des haies et des bois.

Depuis quelques années, il faut se réjouir de la diminution très sensible de la quantité des débris et objets divers que nous trouvons habituellement. Moins de décharges sauvages et de montagnes de pneus. L'essentiel de notre moisson, ce sont les protections en plastique des ceps de vigne. Nous avons quand même rempli la petite remorque ! Une mention très bien est à donner à La Pinelle que nous avons trouvée très propre et bien fleurie.

Cette randonnée à travers la commune s'est déroulée dans d'agréables conditions météorologiques et s'est terminée par un moment de repos bien mérité autour d'un verre.

Odile FOUCHET

Aire de jeux du Parvet

Plaine de jeux en finition...

Il restait en effet quelques travaux avant que la plaine de jeux puisse être fonctionnelle.

- Répartir du gravier en épaisseur suffisante sous les éléments,
- Sceller la clôture (indispensable au feu vert du contrôleur),
- Fixer balançoires et ressorts, vérifier les éléments.

Rendez-vous fixé le samedi 7 mai :

les hommes sont en nombre ! Merci à eux et à leurs femmes qui assurent garde et intendance dans l'ombre.

Dans la matinée, Christophe

et l'équipe télescopique de Tatane répartissent les graviers sur tout le terrain. Les petites mains (pas toujours si petites !) de Maxime, Kevin, Alexandre, Guy, Thierry et David étalent uniformément les petits cailloux avec leurs pelles et râteaux.

Les premiers trous pour la clôture font leur apparition en fin de matinée. Tout est mesuré, contrôlé, posé, nivelé, reconstruit... Tout le monde s'active et un premier côté de la clôture est posé.

Pause pique-nique sur place : le temps le permet. Au menu : sandwichs, jambon, fromage, pâté, cornichons, chips, café... Jean-François et Jérôme nous rejoignent pour l'après-midi, pleins de force et d'entrain.

La bétonnière est mise en route et les poteaux sont scellés. Les éléments de la balançoire et du requin sont fixés.

Le tour de l'aire est fini vers 18h. Ouf !

Nous finissons la journée, à la salle des fêtes, autour d'un repas bien mérité : salades et desserts préparés par chaque famille, saucisses et boissons offertes par la mairie.

Vincent retourne durant la semaine pour enlever les plus gros cailloux (livrés avec le gravier), aplanir la surface, poser le ressort



du portail et fixer le dauphin qu'il a soigneusement repeint.

Après quelques quiproquos et les différents jours fériés du mois, la date du 31 mai est fixée avec le contrôleur de chez Veritas. Merci à l'intervention in-extremis de Tatane... sans qui le feu vert n'aurait pu être donné.

Ça y est ! Nous pouvons donc enfin profiter de la plaine de jeux.

Merci à tous pour votre patience et votre respect dans la mise en œuvre de ce projet. Nous comptons encore sur vous pour garder l'aire de jeux propre et fonctionnelle, pour tous nos enfants.

Nous invitons tous les hainpsois à l'inauguration officielle de notre nouvelle aire de jeux, en présence de Corinne Imbert, Sénatrice et Sylvie Marcilly, Présidente du département, le dimanche 3 juillet à 11h, au Parvet.

Géraldine MARCHAL



Des fleurs !

Le fleurissement de la commune a été fait en collaboration avec les enfants de l'école

Comme chaque année, une demi-journée de fleurissement a été organisée. Il s'agissait de trouver une date en accord avec les maîtresses et cela n'a pas été facile.

Finalement c'est le vendredi 6 mai que nous avons enfin pu procéder au fleurissement de la commune.

Ce sont tout d'abord les élèves de CM qui se sont attelés à la tâche autour de la mairie et de la salle des fêtes.

Ensuite les CE se sont rendus à pied jusqu'aux places de Haimps et de l'église, un petit groupe allant même jusqu'à l'entrée du cimetière.

Merci aux bénévoles qui, comme chaque année, ont encadré les enfants.



Une nocturne à Haimps

Pour la première année, Vals de Saintonge Communauté vous invite au rêve et à l'émerveillement.

Durant l'été, six soirées gratuites, du 8 juillet au 20 août, vous seront proposées pour découvrir la richesse patrimoniale des communes dans une ambiance chaleureuse et festive.

Six compagnies professionnelles donneront le meilleur d'elles-mêmes à travers des déambulations, du gospel, de la musique celtique, brésilienne...

Pas moins d'une centaine de bénévoles assureront le succès de ces soirées en partenariat avec la CDC et les communes.

Vous pourrez ainsi admirer les mises en lumière et vous laisser emporter par la qualité et la diversité des spectacles et des concerts pour tous les publics.

Toutes les soirées se clôtureront par un moment convivial autour de produits locaux offerts par les municipalités accueillantes.



À Haimps le 8 août avec COME SUMA

Les géants de Come Sua, sont en partie montés sur échasses, et il est de leur ressort de vous faire rebondir sur leurs notes chargées de gaieté et de bonne humeur !!

Cette formation de rue s'inspire essentiellement de la culture Carioca de Rio où culmine la samba et ses thèmes endiablés du carnaval, puis de la culture du Nordeste du Brésil où règne le Maracatu et ses Orishas (divinités afro-brésiliennes).

Le répertoire de COME SUA est nourri de clins d'œil, de surprises groovy et percutantes permettant aux spectateurs de reconnaître des airs de musique classique cuisinés à la sauce samba, ou du Jackson version funky, sans oublier quelques breaks irrésistibles des traditionnelles batucadas.

Thierry GOUJEAUD

DECI, mais qu'est-ce que c'est ?

C'est la Défense Extérieure Contre l'Incendie !!! Les communes ont l'obligation légale de mettre à disposition des sapeurs-pompiers les moyens nécessaires pour lutter contre les incendies.



Première étape

Un premier contrôle des bouches incendie avait eu lieu le 19 janvier 2021, à la suite d'un arrêté municipal pris le 15 avril 2019. Une seule borne est opérationnelle, celle au pied du château d'eau, les autres sont, soit en capacité limitée, soit hors d'usage. Depuis, nous avons relancé les services de la RESE fin d'année 2021 afin d'établir une étude sur ce qui doit être fait pour améliorer la DECI.

Rencontre avec Mr Joël MAZIERE

Le lundi 9 mai dernier, Mr le Maire, Jennifer GABEAUD ainsi que Christophe COMTE ont pu rencontrer le responsable DECI au sein des services de la RESE. Afin de respecter les mesures légales contre l'incendie, Mr MAZIERE nous a expliqué qu'il faut un débit de 3m³ pour couvrir un rayon de 400m pour des habitations simples, ou 120m cube dans un rayon de 200m pour les distilleries ou bâtiments

d'élevage. Cet objectif peut être atteint par un ou plusieurs points d'eau. Les points d'eau peuvent être une borne incendie, un plan d'eau naturel ou artificiel, ou une « bâche » si besoin.

Analyse de terrain

Nous avons inventorié les lieux sensibles et les habitations, ainsi que les futures constructions possibles dans un futur plus ou moins proche. Lors de notre périple dans la commune, des emplacements ont été définis comme envisageables pour accueillir des « bâches ». Un plan d'eau artificiel a été noté mais il appartient à un particulier. Ce dernier s'il en est d'accord, pourra signer une convention avec la commune afin de rendre l'accès possible aux pompiers, mais tout en restant propriétaire de son point d'eau bien entendu.

Bilan

En sortie de réunion, nous avons estimé avec Mr MAZIERE qu'en

plus de l'éventuel conventionnement avec le privé cité plus haut, 3 bâches seraient nécessaires.

Une sur un terrain appartenant déjà à la commune, pour les 2 autres, des discussions avec des propriétaires de terrain seront nécessaires, soit pour conventionner, soit pour que la commune achète les terres. Nous attendons la proposition définitive de la RESE, afin d'envoyer notre accord sur le schéma au SDIS pour validation. Les travaux pourront ensuite commencer en partenariat direct avec la RESE.

Ce financement est subventionnable à hauteur de 80% : 20% du département, 60% de l'Etat, (40% de dotation et 20% car nous sommes en ZRR : Zone de Revitalisation Rurale) soit un reste à charge de 20% pour la commune.

Jennifer GABEAUD

Cimetière - Un changement de pratique auquel il faudra s'habituer

A compter du 1^{er} juillet 2022, l'utilisation de produits phytosanitaires dans les cimetières sera interdite. Les collectivités sont donc amenées à trouver des solutions, parmi lesquelles, la végétalisation. Celle-ci consiste à ensemercer les allées et les entre-tombes de vivaces afin de coloniser ces espaces et faciliter l'entretien. Les plantes couvre-sol sélectionnées empêchent ou réduisent la repousse des plantes indésirables et diminuent ainsi considérablement le travail d'entretien tout en préservant l'environnement. Notre commune a projeté de mettre en place la végétalisation de notre cimetière à partir de l'automne. Elle sera accompagnée dans ce changement de pratiques par la FREDON qui nous apportera ses conseils techniques et nous guidera dans la démarche. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure du développement de ce projet.

BREVES



Pour en savoir plus

Retrouvez aussi les actualités de la commune sur Facebook « commune de Haimps »



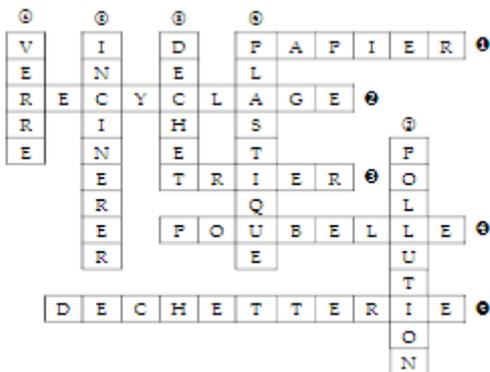
Fête nationale

Notez dans vos agendas !
Marche ou VTT puis repas au Parvet le 14 juillet



Solutions jeux compost du n° 174

Mots croisés



Rébus : Recycler les papiers

RE-SCIE-CLEF LAIT PAS-PIED



LES PRODUCTEURS de notre marché hainpsois

Interviews menées par Odile FOUCHET

Ils ont un parcours atypique, parfois surprenant, toujours intéressant !



MIKA VRAK

Il a fait son petit bonhomme de chemin, Mika, tranquillement, mais opiniâtrement ! Nous lui devons le lancement de notre marché à Hainps.

Que faisais-tu avant de te lancer dans cette entreprise de vente en vrac ?

J'ai travaillé en tant que responsable d'expédition à la distillerie de Matha. Stockage des caisses de bouteilles de Cognac, chargement des camions... Et puis, au bout d'un certain temps, j'avais fait le tour de ce boulot. J'ai bénéficié d'une rupture conven-

tionnelle qui m'a permis d'avoir le chômage et de chercher ce que je pourrais entreprendre pour mieux coller à mes valeurs.

Quelles valeurs ?

Adeptes du « manger sainement », propre et local, j'ai toujours soutenu les marchés de proximité. En sortant de l'université, j'avais refusé l'idée de faire un service militaire, j'ai donc été « objecteur de conscience » (1) et j'ai passé mon temps de service civil dans une association qui faisait de l'éducation au développement durable.

J'y ai appris beaucoup et j'ai travaillé dans leur magasin de commerce équitable, ce qui a renforcé mes objectifs personnels : agir pour la protection de l'environnement et promouvoir l'alimentation issue de l'agriculture biologique.

Après avoir quitté la distillerie, comment as-tu mené ta réflexion pour aboutir à un projet ?

J'avais observé que sur les marchés, il y avait essentiellement des produits alimentaires frais (légumes, fruits, viandes, etc.)

mais pas de légumes et fruits secs, pâtes, riz. C'est de ce constat qu'est née l'idée de proposer des aliments secs en vrac. La mise au point de ce projet m'a pris environ un an, le temps de l'affiner, de prendre contact avec des fournisseurs, de faire un « business plan » (2), de rechercher des financements, etc. C'est au cours de cette année 2018 que j'ai pris rendez-vous avec Monsieur le Maire et que je suis venu à Haimps pour vous parler de ce projet. Mais, bien entendu, j'ai fait de la prospection dans toute la région autour de St-Jean d'Angély, pris contact avec les communes pour avoir un emplacement sur des marchés.

Parallèlement, j'assurais la présidence de La Motte des Fées -que je préside toujours.

Fournisseurs et financeurs n'ont pas été trop difficiles à trouver ? En ce qui concerne les fournisseurs, je m'étais créé un réseau de producteurs locaux pendant la préparation de mon projet et grâce aux rencontres que j'ai faites au cours du Festival organisé par La Motte des Fées en 2018. D'autre part, j'adhère à un réseau national qui regroupe des fournisseurs de farines, pâtes, légumineuses, fruits secs, tisanes, etc. Il ne me restait qu'à faire mon choix en comparant les prix et l'éthique des fournisseurs tout en privilégiant les producteurs locaux.

En ce qui concerne les financeurs, la BNP m'a suivi et j'ai également obtenu un prêt à taux zéro de la part de France Active, un organisme qui aide les entrepreneurs de projets ESS (économie sociale et solidaire) de diverses façons.

Et puis, j'ai répondu à un appel à

projet sur le vrac et zéro déchet lancé par le Cyclab (3) qui m'a aidé dans ma démarche. Mon projet a été retenu et j'ai obtenu un financement de la Caisse d'Épargne.

Quand as-tu démarré ?

Il me restait à fabriquer mon étal avec des matériaux de récupération (L'Atelier Cyclab, bien sûr), à acheter un camion et des boîtes et je me suis lancé en juin 2019.

Actuellement, je fais une bonne demi-douzaine de marchés : mercredi et samedi à St-Jean d'Angély, le dimanche à Aulnay, le mardi à Beauvais, le jeudi à Authon, et une semaine sur deux, je vais à Tonny-Boutonne, Le Seure, Villars des Bois et ici, à Haimps.

Le lundi est réservé à la pape-rasserie, la compta, les commandes... mais je m'octroie tout de même au moins une après-midi par semaine pour me retrouver seul, tranquille, traîner un peu. Mais, j'ai également à m'occuper de mes deux enfants et de La Motte des fées !

Depuis 2019, il y a eu la pandémie... A-t-elle eu un impact sur tes ventes ?

Même si ça paraît paradoxal, cette période troublée a eu un effet positif pour moi car les comportements des gens ont changé, les habitudes de consommation ont évolué... Certains ont redécouvert à cette occasion le plaisir d'aller au marché, d'y rencontrer des gens, d'apprécier l'achat en vrac qui permet de consommer juste ce qu'il nous faut, de faire travailler des producteurs locaux, d'éviter les suremballages, bref d'entamer une démarche plus responsable

face aux problèmes environnementaux.

Et, après le Covid ? ...

Bien sûr, certaines personnes sont retournées dans les supermarchés ! C'est vrai qu'à notre époque, malheureusement, beaucoup de gens privilégient les loisirs. La bouffe est soi-disant « trop chère » mais ils n'hésitent pas à se payer un iPhone à 1000 € ! Quelle est vraiment la priorité ?

J'ai eu une grosse baisse de ventes après le Covid mais maintenant, mon chiffre progresse, j'essaie de me trouver d'autres marchés, principalement les marchés nocturnes car j'ai constaté que les gens qui travaillent, n'étant pas disponibles dans la journée, préfèrent cette opportunité d'un marché en soirée.

Et puis, j'ai pris goût à cette façon de travailler en accord avec mes convictions et qui me permet une grande liberté et beaucoup de rencontres enrichissantes.

Merci Mika de m'avoir consacré du temps

Et moi, je remercie la commune de Haimps de m'avoir donné ma chance.

(1) La loi du 8 juillet 1983 reconnaît l'objection de conscience comme l'une des formes civiles du service national lorsqu'un jeune se déclare opposé à l'usage personnel des armes, en raison de ses convictions religieuses ou philosophiques.

(2) Un business plan est un document qui présente le projet professionnel après en avoir analysé sa faisabilité, principalement au niveau économique. Il doit convaincre les investisseurs.

(3) Cyclab est une branche du CYCLAD dont l'objectif est de promouvoir l'économie circulaire qui consiste à récupérer, recycler et/ou transformer tout déchet. L'Atelier a un rôle d'incubateur et de facilitateur pour tous les acteurs de la transition écologique d'Aunis et de Saintonge, en Charente-Maritime.



ANA & ROBIE

Comment passe-t-on de la scène au yaourt ?

Comédiens, Adeline et Antoine ont roulé leur bosse dans le monde de la culture, du théâtre et du cinéma. Mais au bout de 22 ans de vie nomade, ils ont ressenti la nécessité de se fixer et de se donner un projet professionnel commun. Originaire de Neuvicq-le-Château, Adeline disposait de la maison familiale et leur arrivée en Charente leur a donné l'idée de s'installer dans un projet agricole. Il a fallu quelques temps de réflexion et une rencontre décisive pour qu'ils s'orientent vers la fabrication de yaourts.

Quelle fut cette rencontre décisive ?

Nous avons fait la connaissance de Marie-Laure MARILLEAU qui cherchait un repreneur.

Mais on ne s'improvise pas fabricants de yaourts du jour au lendemain !

Il faut dire que nous étions déjà adeptes de la lactofermentation* et que le yaourt est un produit de la lactofermentation. Mais, en effet, il nous a fallu potasser le sujet, lire beaucoup et surtout, nous avons travaillé avec Marie-Laure plusieurs mois avant de nous décider. Nous avons profité de cette période pour faire des essais et, en septembre 2018, nous avons démarré notre entreprise.

Pourquoi le bio ?

D'abord parce que nous étions déjà « pratiquants », nous nourrisant depuis toujours de produits

issus de l'agriculture biologique, et ensuite il était inconcevable pour nous de démarrer un projet en alimentation sans que ce soit en accord avec nos convictions écologiques : le respect de la nature et d'un mode de culture sans produits chimiques, le souci de la réduction du gaspillage et de la proximité des réseaux de distribution.

Quels sont vos fournisseurs ?

Pour le lait de vache, nous avons trouvé un producteur à St-LOUP (entre St-Jean d'Angély et Surgères). Pour le lait de chèvre, le producteur se trouve près de ROUILLAC.

En ce qui concerne les arômes, nous avons pris du temps car de nombreux fournisseurs ne nous inspiraient pas confiance : ils vendaient indifféremment des arômes industriels et d'autres, soi-disant bio... Nous avons fina-

lement déniché une entreprise familiale du côté de GRACE qui était spécialisée en parfumerie et qui fait de la recherche d'arômes naturels. Ils nous ont mis au point nos arômes sur mesure.

Les purées de fruits que nous utilisons dans nos yaourts « bi-couches » viennent de la Haute-Loire, de chez un producteur, toujours en bio, qui faisait des confitures et des essais pour des pâtisseries.

Quant au sucre, notre fournisseur est S. Distribution, près de Bordeaux, un importateur de sucre Bio et équitable.

Vous devez avoir pas mal de contrôles !

En effet ! Pour le lait, il y a des analyses chaque semaine, ce qui nous permet d'avoir un suivi aussi au niveau des matières grasses. Parallèlement, la DDPP (Direction Départementale pour la Protection des Personnes) effectue des contrôles sanitaires dans les locaux, le matériel et les produits finis avec des analyses

tous les trois mois. Quant aux contrôles Bio, ils sont faits par des visites deux fois par an.

Quelle est votre production actuelle et pour quelle clientèle ?

Entre 4000 et 10000 yaourts par semaine, selon les commandes qui varient beaucoup, principalement, avec les vacances scolaires car parmi nos clients, il y a des cantines scolaires. Cette production de yaourts s'effectue à partir de 450 à 600 litres de lait de vache et entre 100 et 150 litres de lait de chèvre. Nos clients sont tous situés dans nos trois départements voisins (Charente, Charente maritime, Deux-Sèvres) et se composent de magasins comme les Biocoop, mais aussi des collectivités, des restaurants d'entreprise, des AMAP, des associations de consommateurs. En plus, nous faisons des marchés. Cela sous-entend une organisation très minutée, entre les moments de prises de commandes, le temps de la fabrication, les livraisons, les marchés...

et tout le travail administratif... il ne nous reste pas beaucoup de temps pour nous !

Justement ! J'allais vous poser la question probatoire : Arrivez-vous à en vivre et ne regrettez-vous pas votre choix ?

Des regrets, non ! Nous avons fait-là une expérience professionnelle intéressante et réussie. Financièrement, c'est vivable mais difficile quand même : nous avons une fille qui fait des études... Mais ce qui nous manque surtout, c'est le temps ! Nous réfléchissons au moyen d'améliorer encore notre organisation mais nous envisageons déjà un autre projet, un peu différent, qui serait moins contraignant que la fabrication d'aliments à partir de produits laitiers : faire de la conserverie par lactofermentation*. Mais nous n'en sommes pas encore là !

Merci à Adeline et à Antoine de m'avoir accueillie dans leur laboratoire pendant le capsulage d'une tournée de yaourts et d'avoir répondu à ma curiosité avec beaucoup de gentillesse et de précision.

**Lactofermentation : technique de conservation basée sur une fermentation anaérobie qui produit de l'acide lactique en présence de glucides et de bactéries spécifiques.*

NB : l'anaérobie est le milieu de développement des bactéries nécessaires des yaourts (anaérobie = sans oxygène), d'où le jeu de mots utilisé pour choisir le nom de leur entreprise, ANA & ROBIE.





LA FERME DE SUCHET

Cinq enfants et trois entreprises ! Leur vie est un long fleuve tranquille.

Cécile, quelles circonstances vous ont conduits à La Ferme de Suchet ?

Ingénieur agronome de formation, Hugo est commercial dans une entreprise italienne qui fabrique du matériel agricole mais étant d'une famille d'agriculteurs, il souhaitait pouvoir un jour acquérir des terres et les exploiter pour lui-même.

En 2017, Hugo monte une entreprise de travaux agricoles et six mois après, il apprend que J.P. JOULIE cherchait un repreneur. Nous avons sauté sur l'occasion et avons ainsi acquis 70 ha et avons également pris 12 ha en fermage.

Quel projet de culture aviez-vous sur une telle surface ?

Nous avons fait une étude préalable pour notre projet qui consistait à continuer la culture des légumes de plein champs en plus des céréales, comme l'ancien exploitant. Il nous fallait 80 ha pour espérer en tirer un revenu suffisant pour notre famille (nous avons 5 enfants !). Il faut dire que nous voulions nous installer en bio ce qui exige plus de main d'œuvre et de temps et qu'en outre, les deux premières années que durent la conversion, on ne peut pas valoriser les productions en bio. Le montage du projet n'a pas été facile

et comme nous savions que ce ne serait pas rentable avant plusieurs années, nous avons fait un choix prudent : Hugo a conservé son travail de commercial et nous poursuivons également l'entreprise de travaux agricoles qui a été très vite en pleine expansion (nous avons à présent deux salariés)

Par sécurité, il fallait qu'un salaire continue à rentrer mais moi, j'ai pris une disponibilité pour m'occuper de la partie légumes de la Ferme de Suchet. Je suis également salariée dans l'entreprise de travaux agricoles où je fais la comptabilité et la paperasserie.

Et toi, qu'avais-tu comme formation ?

Le choix de s'installer en bio est l'aboutissement d'un long cheminement. Mes parents étaient très sensibles aux problèmes de l'environnement et après mon bac, j'ai fait une maîtrise en aménagement de l'environnement puis un DESS sur la gestion de l'eau. J'ai passé le concours de l'État pour être ingénieur sanitaire pour l'eau. Avant de me lancer dans l'agriculture, je travaillais depuis 12 ans à l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau potable. La protection des captages m'a rendue particulièrement attentive à ce que l'eau potable soit exempte de produits chimiques, donc j'étais consciente des conséquences des pratiques agricoles.

Actuellement, quelles cultures faites-vous et quels sont vos débouchés ?

Selon les années, nous faisons du blé panifiable, des pois chiches, du sarrasin, du tournesol, du maïs, des haricots (mogettes) en plus des légumes : pommes de terre, patates douces, choux et cucurbitacées variées. La surface consacrée au maraîchage est d'environ 3 ha.

Lorsqu'on est certifié Bio, on valorise bien mieux ses productions ! Nous avons opté pour des circuits courts, nous travaillons donc avec des clients à proximité de notre ferme (une trentaine de km maximum). En ce qui concerne les céréales, nous les vendons à différentes coopératives locales afin de ne pas être dépendants d'un seul débouché. Les légumineuses sont vendues à La Ferme de Chassagne mais aussi dans les Biocoops, des épiceries bio, des

collectivités (école de Matha) et des restaurants. Quant aux légumes, nous avons fait le choix de la vente directe de proximité : deux fois par semaine au hangar, à Matha et quelques marchés événementiels qui restent exceptionnels. Le seul marché régulier, c'est à Haimps.

Quelles ont été vos investissements principaux ?

Nous avons investi dans un bâtiment. Le 2^{ème} hangar ne nous appartient pas mais nous en avons la disposition. En effet, nous avons signé un contrat avec une entreprise de Poitiers qui exploite des capteurs photovoltaïques. Elle construit le hangar et bénéficie de la vente de l'électricité produite.

Quant au matériel agricole, nous étions bien placés pour en avoir par l'intermédiaire de notre entreprise de travaux agricoles.

A part les machines, nous avons fait l'acquisition d'une chambre froide d'occasion pour le stockage des légumes et d'une chambre noire ventilée pour les pommes de terre.

Comment vous organisez-vous avec 5 enfants pour être sur tous les fronts en même temps ?

C'est vrai que les journées ne sont jamais assez longues ! Mais l'organisation familiale s'est tout de même mise en place assez facilement. D'abord, les enfants (de 7 à 12 ans) sont tous scolarisés et très autonomes. Ensuite, je me suis aperçue qu'avant de m'installer sur la Ferme de Suchet, je faisais tous les jours la route jusqu'à Niort, je gagne donc beaucoup de temps rien que sur le transport. Ensuite, ces déplacements m'obligeaient

à payer une nounou, ce que j'économise maintenant. Donc, le matin, j'emmène les enfants à l'école, je vais les chercher à la sortie et, entre temps, je suis sur place pour les cultures, les récoltes, le tri des légumes, les ventes, les commandes, les livraisons, la compta, etc.

En conclusion, pas de regret ? Des projets ?

Nous ne regrettons absolument pas le choix que nous avons fait. Notre vie familiale nous



semble bien organisée et nous nous sentons équilibrés malgré la complexité de notre vie professionnelle. Pour le moment, au bout de trois ans, nous devenons progressivement « rentables » (même si nous ne comptons pas notre temps !) mais à condition de conserver l'entreprise de travaux agricoles.

Notre nouveau projet est une plantation de kiwis.

Le seul hic de cette profession : je ne m'étais pas programmée à supporter les aléas de la météo ! ...

Merci Cécile et bonne chance dans ces nouveaux projets.



Le voyage scolaire des CM1-CM2

Du 10 au 13 mai 2022, les élèves de la classe des CM1-CM2 sont partis en voyage scolaire à Sarzeau, dans le Golfe du Morbihan.

Lors de ce séjour, les élèves ont pu observer les paysages du littoral breton, sa faune et sa flore. Les élèves ont ainsi découvert les marais salants de Saint-Armel, un chantier ostréicole à côté du centre d'accueil de Sarzeau ainsi que le port de pêche de Lorient (2ème plus grand port de pêche de France).



Port de pêche de Lorient



Aquarium d'observation

Ils ont également pratiqué la pêche à pied et ils ont ensuite construit un aquarium d'observation avec les espèces pêchées. Ils ont cuisiné à partir d'algues et autres plantes qu'ils ont ramassés en bord de mer.

Un programme, très riche pour les apprentissages, que nous avons repris ensuite en classe pour construire un carnet souvenirs de voyage et une expérience très riche pour la vie en collectivité ! À leur retour, les élèves étaient ravis de leur voyage !



Témoignages des enfants :

« C'était magnifique de faire ce voyage » Paul.

« Il y a 3 mois on disait « Ah c'est trop long, je suis trop pressée... » et maintenant on dit : « Oh non, c'est déjà passé, je voulais trop rester plus longtemps » Anaé.

« C'était très intéressant » Marius.
« C'était une belle expérience » Bérénice.
« J'ai appris beaucoup de choses » Noah & Lana.

« J'ai des moments qui repassent dans ma tête... je vois différemment la Bretagne de ce que je pensais » Maélie.
« J'aurai voulu y rester deux semaines de plus » Ethan.

« Ça nous a appris des choses sur les coquillages, les huîtres, les marais salants... » Théo.

« Je m'en souviendrai toute ma vie » Sacha.

« Je me dis que j'ai eu beaucoup de chance de partir avec la classe » Thomas.

« Quand j'irai à la mer et que j'aurai faim, je pourrai manger les plantes qu'on a mangé aux marais salants » Jade.

« Je trouve que c'était trop bien, très court, magnifique et j'ai adoré » Perrine.

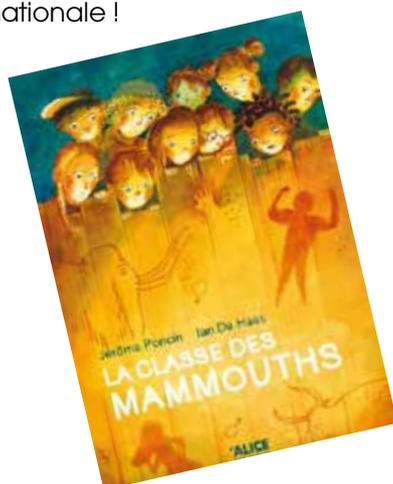


Vote des incorruptibles

Comme l'an passé, la classe des CM1-CM2 a participé au Prix des Incorruptibles.

Le vote du livre préféré de la classe s'est déroulé le lundi 23 mai. A cette occasion, la mairie de Haimps nous a gentiment prêté une urne afin d'organiser le vote dans les conditions les plus proches d'une vraie élection.

Résultat du dépouillement : le livre « La classe des mammouths » de J. Poncin a été élu meilleur livre de la sélection. Ce qui a également été le cas à l'échelle nationale !



Concours d'orthographe et de la plus belle écriture des CM1-CM2

En partenariat avec le Rotary club et le collège de Matha, les élèves de CM1-CM2 participent cette année au concours d'orthographe et de la plus belle écriture.

Pour cela, Monsieur Garnier, du Rotary club de Matha, est venu dans la classe mardi 31 mai après-midi pour dicter un texte aux élèves.

Les copies des élèves sont en cours de correction par les membres du Rotary club de Matha, à la clé, des prix seront attribués :

- 2 livres pour les 2 textes CM1 les mieux orthographiés + 1 livre pour la bibliothèque de la classe
- 2 livres pour les 2 textes CM2 les mieux orthographiés + 1 livre pour la bibliothèque de la classe
- 1 place de cinéma pour le

texte ayant la plus belle écriture et un diplôme sera décerné à chaque participant !

La remise des prix et des diplômes se fera par Mr Garnier en présence de Mr le Maire, dans la 2^{ème} quinzaine de juin.



Pôle nature de Vitrezay

Les CE1-CE2 se sont rendus sur le site du Pôle Nature de Vitrezay le lundi 13 juin.

Les élèves ont pu découvrir la vie des animaux dans le marais le matin. Après le pique-nique et sous un soleil de plomb, les élèves ont participé à une course d'orientation créée à partir d'empreintes ou encore de plumes d'animaux. Les élèves ont ainsi pu réinvestir les connaissances acquises tout au long de l'année.



Les « Ludothèques en Plein Air » font leur grand retour après deux ans d'absence

L'arrivée des beaux jours marque le coup d'envoi de plusieurs animations en plein air dans différentes communes des Vals de Saintonge. Après deux annulations consécutives pour cause de pandémie, les « Ludothèques en plein air » reviennent cette année, avec un programme qui ravira petits et grands.

Un événement itinérant

En collaboration avec les communes accueillantes, les Relais Petite Enfance et les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) des Vals de Saintonge sont mobilisés

aux côtés de la Ludothèque, chaque vendredi du mois de juillet.

Cet été, la Ludothèque sera une nouvelle fois itinérante, et installe, avec ses partenaires, ses jeux et jouets près de chez vous pour des journées placées sous le signe de la convivialité et de la détente.

Les Ludothèques en Plein Air se déroulent de 10h à 18h, avec des animations gratuites ouvertes à tous. Au programme : de grands jeux en bois, des jeux d'extérieur, une grande diversité de jeux de société, ainsi qu'un

espace dédié aux tout-petits (0-3 ans) proposé par le service Petite Enfance de Vals de Saintonge communauté.



Escapade en Vals de Saintonge : de nombreuses activités de plein nature à découvrir cet été

Après des débuts réussis l'année passée, Escapade en Vals de Saintonge fête sa deuxième édition en mettant de nouveau à l'honneur plusieurs activités de pleine nature. L'occasion idéale de découvrir le territoire à travers des animations sportives et culturelles organisées dans différentes communes des

Vals de Saintonge.

Les escapades en autonomie

La possibilité de concocter un programme de visites et de balades propre à chacun, voici l'atout principal des escapades en autonomie. Parcours en vélo, randonnées pédestres,

balade à cheval, ou encore canoë kayak ou paddle, de nombreuses activités de plein air sont à découvrir.

Les escapades animées

Dès le mois de juin, plusieurs temps forts viendront jaloner l'événement à travers des escapades animées : raid nature, sortie avec l'Asinerie du Poitou, déambulation artistique, randonnée pédestre, fête médiévale...

Infos pratiques : L'ensemble des informations seront bientôt disponibles sur destinationvalsdesaintonge.fr



« Notre objectif : créer un rendez-vous estival de premier plan »

Nées d'une idée originale, les Nocturnes en Vals de Saintonge traduisent la volonté de la collectivité de soutenir la culture sur le territoire. Cet événement estival a pour objectif de valoriser le patrimoine des Vals de Saintonge à travers des spectacles et des jeux de lumière. Un appel à projet lancé lors de la création de l'événement, a permis de définir les communes qui accueilleront les six soirées estivales des Nocturnes. « Notre priorité était vraiment de mettre les communes au centre du projet », souligne Jacky Raud, délégué au patrimoine et à la culture.

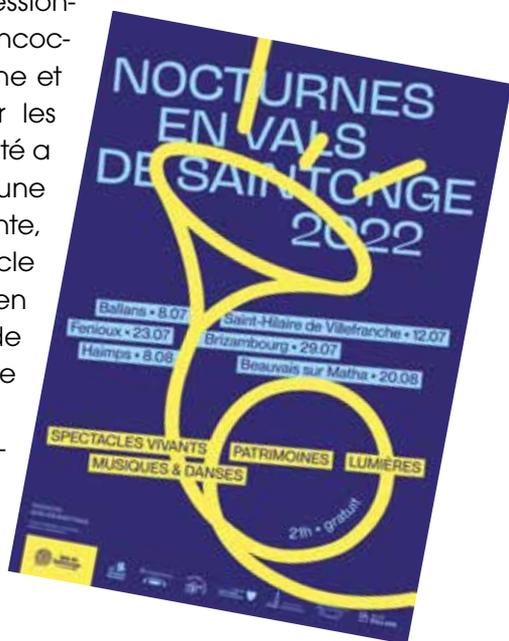
Un partenariat avec les communes

Pour cette première édition, la collectivité, en partenariat avec les communes, et le soutien financier du Département, a « souhaité créer un événement estival de premier plan », précise Jacky Raud. « Nous voulons que les Nocturnes perdurent et deviennent un rendez-vous incontournable dans les prochaines années » ajoute l'élu. Didier Cosset est du même avis, « l'animation et le patrimoine sont l'ADN de notre territoire, je pense que les Nocturnes vont vite devenir un événement estival de grande ampleur dans les Vals de Saintonge », souligne le maire de Brizambourg, qui accueillera les Crogs, en concert, le 29 juillet.

Une fierté régionale

Les habitants du territoire auront aussi un rôle à jouer dans l'organisation de l'événement. Une centaine de bénévoles des Vals de Saintonge assureront le bon déroulement des six soirées, dans chacune des communes.

De plus, Vals de Saintonge Communauté a uniquement fait appel à des compagnies professionnelles de la région pour concocter une programmation riche et variée. Même chose pour les illuminations, où la collectivité a choisi de faire confiance à une entreprise de Sud Charente, spécialisée dans le spectacle vivant. Une philosophie bien marquée qui a pour but de valoriser le territoire dans de nombreux domaines. Tous les spectacles sont gratuits et ouverts à tous.



Vals de Saintonge Communauté s'engage en faveur de la baisse de la consommation énergétique

Afin de remplacer un système de chauffage trop gourmand en termes de consommation, Vals de Saintonge Communauté a décidé d'investir 176 000 € en installant trois pompes à chaleur dans les piscines d'Aulnay, Loulay et Saint-Hilaire de Villefranche. Les piscines d'été sont fin prêtes pour la saison 2022.

Diminuer les coûts de fonctionnement. Porté par Daniel Lagarde, vice-président de la collectivité, Alain Foucher et Philippe Barrière, tous deux délégués au sport, ce projet a pour but de diviser les coûts de fonctionnement par deux ou trois. Dans cet engagement vers une consommation énergétique plus équilibrée, Vals de Saintonge Communauté a reçu un soutien financier de poids. Grâce aux 120 000 € de subventions allouées pour ce projet, la collectivité réalise un investissement de taille en misant sur le long terme.

Prêtes pour l'ouverture

Les piscines des Vals de Saintonge étaient donc fin prêtes pour accueillir les scolaires, à partir du 2 mai, et le grand public, dès le 15 juin.

Infos pratiques

Horaires du 6 juillet au 28 août de 14h à 19h

- Piscines à Aulnay et à Saint-Hilaire de Villefranche : ouvertes tous les jours sauf le samedi
- Piscine à Loulay : ouverte tous les jours sauf le lundi
- Piscine à Matha et à Tonnay-Boutonne : ouvertes tous les jours sauf le dimanche

Les tarifs : -4 ans : gratuit, enfant 4 - 18 ans : 1,80 €, adulte : 3 €

OPAH : Le programme d'amélioration de l'habitat s'étend aux travaux d'adaptation du handicap et à la perte d'autonomie

Initialement prévu en faveur des bailleurs propriétaires et occupants pour réaliser des travaux d'économies d'énergie, l'OPAH a étendu ses domaines d'interventions. Depuis le début de l'année 2022, le programme d'amélioration de l'habitat est aussi utilisé pour l'adaptation du handicap et la perte d'autonomie.

Qu'est-ce que l'OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un programme d'aides publiques pour améliorer les logements des Vals de Saintonge. Cette convention entre Vals de Saintonge Communauté, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'État et la plus grande

ville du territoire doit répondre à plusieurs objectifs, d'ici à **2024**.

L'enjeu principal est de **lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé**, mais aussi d'assurer une meilleure mixité sociale et générationnelle et améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

L'Anah est un partenaire essentiel pour la collectivité. Très investie dans ce programme, l'agence nationale de l'habitat a alloué près de **2 millions d'euros de subvention**.

Le programme étendu

Après avoir fait le bilan de l'année 2021, les priorités de l'OPAH ont été repensées et étendues. Vals de Saintonge Communauté, en accord avec les différents protagonistes de la convention, a décidé, **d'intégrer les travaux d'adaptation du handicap et la perte d'autonomie**.

À l'horizon 2024, la convention s'est fixée pour objectif de soutenir **37 logements** de bailleurs propriétaires et occupants (222 sur la période 2019/2024). 20 d'entre eux concerneront la lutte contre la précarité énergétique et 10 pour des travaux d'adaptation au handicap ou de perte d'autonomie.

Une aide précieuse

Par le biais de ce programme, l'Anah aide les personnes désireuses de faire des travaux d'adaptation de logement en prenant en charge 35 à 50 % du

montant total.

« Depuis sa retraite, mon mari se déplace de plus en plus difficilement », déplorait Michèle, il y a encore quelques mois. « Nous avons dû faire des travaux d'aménagement pour mieux circuler chez nous », précise-t-elle. Le couple était éligible au programme OPAH, le coût total des travaux s'élevant à 17 000 euros, l'Anah a soutenu Michèle et son mari à hauteur de 8 500 euros. « Désormais, notre intérieur est beaucoup mieux adapté à notre âge ! », s'est réjouie la septuagénaire.

Infos pratiques

Permanences sur rendez-vous, le 1^{er} mercredi du mois à Saint-Jean d'Angély et Matha

Contact :

SoliHA au 05 46 07 49 99

Programme d'amélioration de l'habitat des Vals de Saintonge

Bénéficiez d'aides publiques pour vos travaux

Nouvelles aides pour l'adaptation de votre logement au vieillissement ou au handicap

Permanences sur RDV Le 1^{er} mercredi du mois

OPAH Vals de Saintonge un programme d'aides publiques pour améliorer votre logement

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?

Contactez SOLIHA 05 46 07 49 99 chaix@matthie-denis@vals-stonge.fr

Logos: Vals de Saintonge Communauté, SOLIHA (SOLIDAIRES POUR L'HABITAT CHARITÉ-ANAH-FISE CDDK-SÈVES), Saint-Jean d'Angély, Matha, Anah, État, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime.

Avis aux maîtres de chiens de Haimps !

Jade, Charlyne, Lise et Perrine préparent un article pour un prochain numéro des Échos du pays. Elles aimeraient vous rencontrer et discuter avec vous de votre chien... nom, âge, race, qualités, défauts... et faire une photo de vous en compagnie de votre chien.

Il y a de nombreux chiens sur la commune... elles ne pourront pas venir voir tout le monde. Vous pouvez déjà autoriser (ou non) leur venue en laissant un message à la mairie. Ou, si vous préférez, présentez vous-même votre animal de compagnie et faites parvenir votre texte et photo à la mairie.

Réservez-leur un bon accueil !
Merci d'avance.

Où est passée l'eau ?

On dit qu'une hauteur de 1 mm d'eau de pluie tombée, sur un mètre carré de surface, donne 1 litre... oui ! mais pourquoi ?

Revenons à l'école primaire...

1 m² de surface c'est aussi 100 décimètres carrés, ou bien 10.000 centimètres carrés, ou encore 1.000.000 de millimètres carrés.

Multiplions ces 1.000.000 de mm² par 1 mm de hauteur de pluie ; ça nous donne : 1.000.000 x 1 = 1.000.000 mm³ d'eau soit : 1.000 cm³, ou bien 1 dm³.

Comme 1 dm³ = 1 litre, le tour est joué ! On a la réponse...

	2017	2018	2019	2020	2021
OCT	22	73	191	151	39
NOV	52	88	220	27	30
DEC	110	152	163	142,5	129
	2018	2019	2020	2021	2022
JANV	178	75,5	68	80	27
FEVR	72	33	62,5	96	36
MARS	139	47	74,5	27	36
AVRIL	54	105	66	7	39
Total	627	573,5	845	530,5	336

Serge GARDRAT

PHIL'O

L'association des malfaiteurs haimpsois vous propose

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



Réponse du numéro précédent :
En mettre sa main au feu.



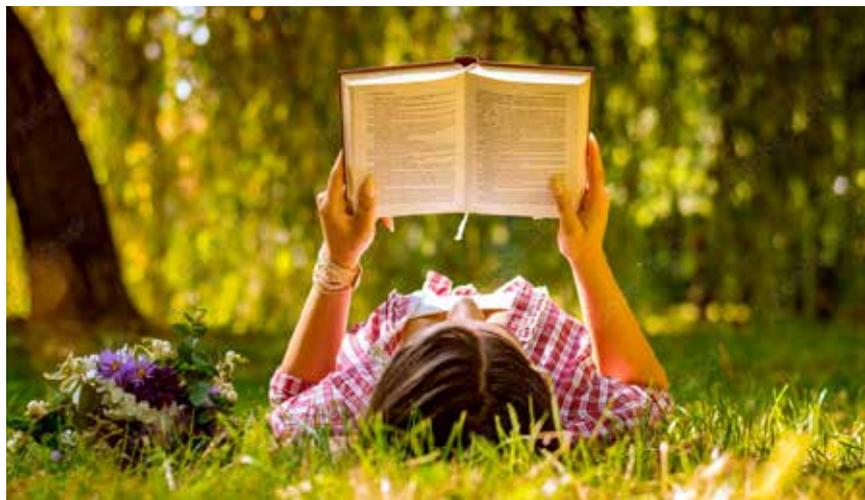
BIENTÔT LES VACANCES, PROFITONS-EN POUR LIRE !

Nous avons enfin terminé la saisie de notre fonds dans le logiciel OXALYS, ce qui nous permet désormais d'enregistrer dans l'instant les entrées et les sorties des livres. Nous avons la possibilité de faire un suivi précis des ouvrages prêtés en consultant la fiche de chaque adhérent ou la liste des sorties. À tout moment, nous pouvons vérifier quel livre n'a pas été rendu dans les délais impartis et déclencher éventuellement un rappel pour l'emprunteur. Toutes les informations se croisent et en fin d'année, nos statistiques seront automatiquement faites par le logiciel. Quel progrès et quelle satisfaction ! Et bravo aux courageuses qui n'ont pas compté leurs heures pendant cette période de saisie de sept mois.

En début de trimestre, Marie-Hélène, qui secondait efficacement le travail des bénévoles, est retournée dans sa Belgique natale. Nous lui devons d'avoir obtenu le label LIRE ET FAIRE LIRE en 2018. Elle était particulièrement appréciée des enfants auxquels elle racontait des histoires. Avant son départ, nous avons organisé une petite fête en son honneur et nous nous sommes cotisées pour lui offrir un abonnement à l'opéra de Liège, ce dont elle rêvait. Marie-Hélène nous manquera !

Dans la même période, Anne-Caroline est venue s'installer à Haimps et a aussitôt manifesté le désir de venir renforcer notre équipe de bénévoles. Nous lui souhaitons la bienvenue et la remercions de son aide précieuse.

Comme chaque année, l'arrivée de l'été va ralentir un peu l'activité de la bibliothèque qui sera fermée du 15 août au 03 septembre



mais elle reste ouverte pendant tout le mois de juillet et jusqu'au 15 août aux heures habituelles. Nos lecteurs peuvent profiter de nombreuses nouveautés. En effet, au cours de ce premier semestre 2022, notre fonds s'est enrichi de nouveaux ouvrages qui sont à votre disposition, profitez de cette période estivale. Les achats ont été effectués, tant pour les enfants que pour les adultes. Pour les enfants, de nombreux « Max et Lili » et pour les adultes, vous trouverez la liste au bas de cette page. Nous rappelons à cette occasion que si vous souhaitez lire un ouvrage que nous ne possédons pas, nous pouvons le commander à la Médiathèque Départementale qui nous livre tous les mois.

La dernière DIC'thé de l'année scolaire a eu lieu le mardi 14 juin. Les rendez-vous mensuels de remue-méninges amical reprendront en septembre mais rien n'empêche les participants de s'entraîner pendant les vacances ! Que ceux qui souhaiteraient se joindre à notre petit groupe n'hésitent pas à se signaler à la mairie ou à joindre Odile au 06.10.97.04.37.

Les parents ayant des enfants

entre 6 mois et 4 ans peuvent déjà réserver la date du spectacle proposé dans le cadre du festival « Les chapitrieres des tout-petits ». Il s'agit du mercredi 5 octobre, à 10h. Mais, pas de panique ! Toutes les informations seront diffusées très précisément dans notre prochain numéro des ECHOS DU PAYS.

En attendant, l'équipe élargie des bénévoles vous souhaite un agréable été et beaucoup de plaisir à la découverte de nouvelles lectures.

*Nadia, Jeannick, Denise, Roseline,
Anne-Caroline et Odile*

Liste de nos nouveautés :

Graham GREENE : Voyage sans cartes
Camilla LACKBERG : Des ailes d'argent
Christian DEDET : La mémoire des fleurs
Arnaldur INDRISON : La Pierre des remords
Sylvain TESSON : L'or noir des steppes
Florian COUPE : Un art de parcourir le monde+
Pierre LEMAITRE (Le grand monde), (Miroir de nos peines) et (Trois jours et une vie)
Michel BUSSI : Nouvelle Babel
Valérie VALOGNES La ritournelle
Valérie PERRIN : (changer l'eau des fleurs) et (Les oubliés du dimanche)
Agnès LEDIG : La toute petite reine
Joël DICKER : L'affaire Alaska Sanders
Ken FOLLET : Pour rien au monde

INVITATION À LA LECTURE

AINSI RÉSONNE L'ÉCHO INFINI DES MONTAGNES - khaled HOSSEINI

Est-il vraiment nécessaire de raconter le début d'un livre pour donner envie de s'y plonger ?

Après *Les cerfs-volants* de Kaboul et *Mille soleils splendides*, Khaled Hosseini signe son 3^{ème} ouvrage, d'une intensité dramatique et d'une densité impressionnantes.

L'histoire commence en Afghanistan dans les années 1950 et va se dérouler sur deux générations, dans plusieurs pays (Afghanistan, France, États-Unis). L'amour, la mort, l'absence, le sacrifice, la rédemption, la vie sous toutes ses formes, avec en toile de fond, un peu floue ce-

pendant, l'Histoire de l'Afghanistan durant cette période.

D'une petite cahute dans la montagne -où vivent le jeune Abdullah, 10 ans et sa petite sœur Pari- jusqu'aux demeures cossues de Kaboul, en passant par le Paris bohème des seventies et le San-Francisco des années quatre-vingt, Khaled Hosseini, conteur magistral, nous emmène à la suite de ces deux enfants dont le destin tragique nous bouleverse et nous passionne.

A partir d'une décision subie, un choix aux conséquences dramatiques, comment deux enfants



pourront-ils évoluer, se développer, grandir, oublier ?

FÊT'ARTS

Le bureau de l'association Fêt'ARTS s'est réuni récemment pour finaliser la préparation des deux soirées musicales organisées en juillet dans le cadre de la manifestation « Musica Haimps ».

Cette 4^{ème} édition vous permettra de découvrir des artistes de qualité dans un cadre patrimonial exceptionnel. En effet, ces spectacles sont organisés sur le parvis de l'église Saint-Symphorien, clas-

sée aux monuments historiques, et qui pour l'occasion revêtira ses habits de lumières.

La première soirée, le vendredi 22 juillet, vous permettra de découvrir Liane Carroll, accompagnée de Sara Colman et Sophie Bancroft. Liane Carroll est une chanteuse de jazz connue et reconnue avec une voix exceptionnelle. C'est l'une des pianistes les plus flexibles sur le plan stylistique, voix chantante merveilleuse et légèrement rauque.

Puis le samedi 23 juillet, place à la soirée Musique du monde avec le groupe BATIDA. Depuis près de 10 ans ce groupe de musique brésilienne propose un spectacle avec cinq musiciens pour écouter, danser, chanter et découvrir la musique brésilienne. Fêt'ARTS vous attend nombreux.

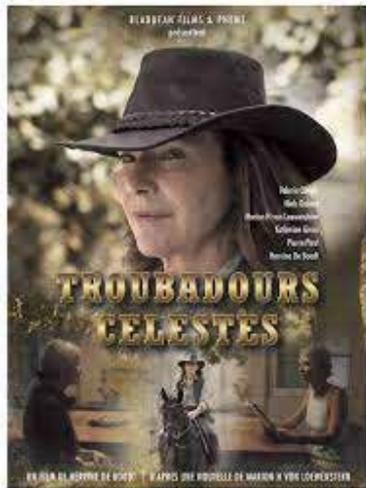
Le bureau



HOLLYWOOD À HAIMPS, LA SUITE

Retenez d'ores et déjà la date du **24 septembre** : le film qui s'est tourné à Haimps en juillet dernier vous sera présenté au cours d'une soirée festive en présence de la productrice et de l'actrice principale, Valéria Cavalli.

Des précisions sur cette soirée vous seront données en temps voulu.



AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Le 29 mars à la salle municipale de Haimps la Fédération de chasse et ses techniciens ont organisé une réunion pour faire le bilan de la chasse aux grands gibiers et préparer la saison prochaine.

Cette réunion concernant le secteur Q de la Charente maritime, c'est-à-dire une trentaine de communes allant de Bresdon à Fontenet. Il en ressort que cette année le taux de prélèvement par rapport aux bracelets attribués est de 97%, cela pourrait être un point positif et pourtant les dégâts causés par les grands gibiers sont en augmentation et la Fédération a dû payer près de 620 000 € pour l'ensemble du département.

L'accent a été mis sur les chevreuils qui sont de plus en plus nombreux et qui causent des dégâts surtout aux vignes et greffes ce qui coûte le plus cher. Pour notre secteur le prélèvement autorisé en 2008 était de 110 chevreuils. En 2021, il était de 529 et pourtant la population augmente.

Notre AICA s'est vu attribuer 23 chevreuils, 10 sangliers adultes et des moins de 20 kg à la demande. Ajoutons à cela ceux attribués à Massac, Louzignac et Brie, nos spécialistes des battues ont de quoi s'occuper.

Le 23 avril, à la salle municipale, s'est tenu notre repas après deux ans de disette (covid oblige). 164 personnes étaient présentes et ont pu apprécier les plats préparés et présentés par une quinzaine de bénévoles.

Rendez-vous est donné pour notre repas en plein air le samedi 27 août.

Le bureau

APE HAIMPS-SONNAC

Des nouvelles de l'assoc',

A l'approche des beaux jours, les membres de l'APE ont réalisé une vente de SAC ISOTHERME avec sur chacun d'entre eux un dessin de chaque enfant du RPI Haimps-Sonnac. Les enfants vont être avec nous tout l'été !

Le Golf du Morbihan a été la destination du voyage de fin de scolarité des CM. Depuis 3 ans, nous avons attendu ce moment et les enfants aussi ! Nous sommes heureux d'avoir pu accompagner financièrement

les classes de CM1 et CM2 à leur voyage scolaire du 10 au 13 Mai 2022 à Sarzeau. Tout le monde a passé un formidable moment lors de cette classe de mer.

VIVA ESPAÑA ! La célèbre MARCHÉ NOCTURNE a enfin pu avoir lieu le samedi 18 juin 2022 sur les routes de Sonnac ! Nous avons été très heureux de tous vous retrouver. Merci encore pour votre participation dans le but de faire plaisir à nos enfants.

Pour terminer l'année scolaire en beauté, les membres de l'APE en

association avec les maîtresses ont organisé une KERMESSE le samedi 25 juin 2022 après-midi à la Salle des Fêtes d'Haimps. Les enfants ont passé un bon moment en présentant un spectacle à leurs familles, puis ils ont pu se distraire en participant à nos nombreux jeux.

On se retrouve à la rentrée pour de nouvelles animations.

Bel été à tous !

Les membres de l'APE

AU FIL DU BRIOU



Spectacle du samedi 30 avril : Salle d'attente

C'est avec un grand plaisir que notre troupe est remontée sur les planches, car comme beaucoup d'autres, nous avons dû faire face à des difficultés liées à la crise du COVID, mais pas seulement.

Un public nombreux et chaleureux a participé à cette belle soirée. Ce sont les comédiens et le public qui font la réussite d'une soirée théâtrale. Nous ne pouvons donc qu'être satisfaits d'avoir présenté ces loufoqueries.

Tous les bénéfices de la soirée ont été reversés rapidement à l'association des parents d'élèves APE - HAIMPS-SONNAC.

Spectacle du samedi 8 octobre à 20h30 à la salle municipale de Haimps au bénéfice de la lutte contre le cancer

L'association Au fil du Briou aura le plaisir de recevoir la troupe du Rideau Rouge. C'est une compagnie du secteur qui s'est déjà déplacée plusieurs fois à Haimps. Cette troupe présente des spectacles de qualité. Ils interpréteront une pièce écrite par Jean-Pierre Bonnin intitulée Du Rififi dans le marais.

Pour cette soirée exceptionnelle, tous les bénéfices seront reversés à une association de lutte contre le cancer.

Nous espérons qu'un public nombreux viendra pour se divertir et aussi pour contribuer à cette belle action solidaire.

Club lecture

Nous sommes actuellement 8 personnes à participer à ce club.

Lors de notre dernière rencontre, nous avons parlé du livre, Monsieur Le Consul écrit par Lucien Bodard, écrivain et grand reporter. Lucien Bodard était, dans les années 20 du siècle passé, le fils du consul de France à Chengdu, capitale du Sichuan (à l'époque on disait Sseu Tchouan). Il nous fait découvrir la Chine de cette époque, un pays grouillant, livré aux ambitions rivales des étrangers et dévasté par les « Seigneurs de la guerre » qui pillent, qui brûlent, la misère, la famine, les fastes, la mendicité, une Chine médiévale, ...

Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées sur notre association, je suis à votre disposition pour vous renseigner. Mon numéro de téléphone est le 06 20 69 68 60.

Le président, JY Porcheron

LES LOISIRS DU VILLAGE

Retour d'activité

Les loisirs du village organisent leur brocante, sur le terrain de la salle municipale :

Dimanche 21 août 2022

4 mètres gratuits pour les gens de la commune.

Buvette, restauration rapide.

Renseignements au 06.34.26.15.34

Le bureau

L'An deux mil vingt-deux, le 21 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2022

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Aurélie GOGUET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mme Océane ROUSSELLE,
Mrs Pascal BEZIAUD,
Alain RULLAND

Secrétaire de séance :

Mme Fabienne GODIN.

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 21 février 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour laquelle nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation située route de Coucoussac.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION

Monsieur le Maire rappelle que dans les zones de revitalisation rurale, les communes peuvent, sur délibération accorder une exonération totale de la taxe d'habitation en faveur des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes.

Cette délibération produit ses effets à raison des parts émises au profit des communes, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre et à des EPCI à fiscalité propre. Haimps étant en ZRR (zones de revitalisation rurale), Monsieur le Maire propose que le Conseil exonère les locaux classés meublés de tourisme dans les conditions prévues à l'article L.324-1 du code de tourisme.

Après en avoir délibéré, Le Conseil, par 8 voix pour et une abstention, décide d'exonérer de taxe d'habitation les locaux classés meublés de tourisme.

2 PERSONNEL COMMUNAL

NOUVEAU CONTRAT DE VINCENT BAUDET

Monsieur le Maire expose que le contrat de Monsieur Vincent BAUDET pour accroissement d'activité se termine le 31 mars 2022. D'autre part, la mise en disponibilité pour raison personnelle de Monsieur Christophe ALLARD prend fin le 14 septembre 2022.

Aussi, Monsieur le Maire propose de faire un nouveau contrat CCD à Monsieur Vincent BAUDET pour la période du 1^{er} avril au 14 septembre 2022.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de valider le nouveau contrat de Monsieur Vincent BAUDET et de mandater Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

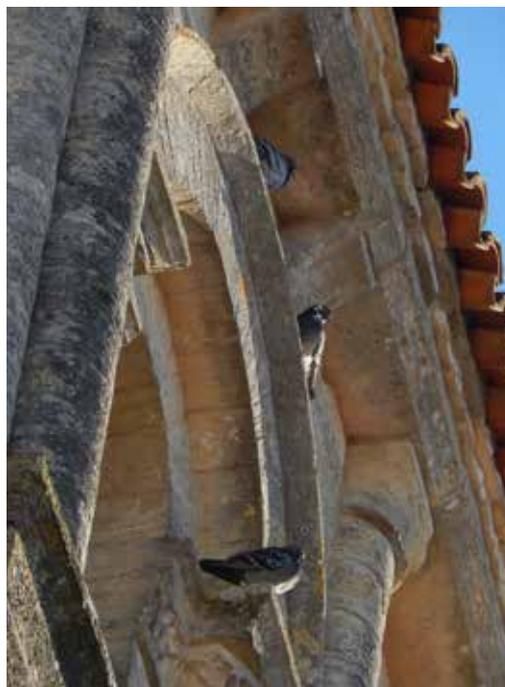


3 FINANCES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil municipal, sous la présidence de Madame Odile FOUCHET, 1^{ère} adjointe, vote à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement		
Dépenses	Prévu	230 550,15
	Réalisé	173 526,90
	Reste à réaliser	6 884,25
Recettes	Prévu	230 550,15
	Réalisé	135 548,35
	Reste à réaliser	4 250,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu	418 186,86
	Réalisé	224 680,24
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévu	418 186,86
	Réalisé	463 488,43
	Reste à réaliser	0,00
Résultats de clôture de l'exercice		
Investissement :		-37 978,55
Fonctionnement :		238 808,19
Résultat global :		200 829,64



VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal le compte de gestion établi par le receveur à la clôture de l'exercice. Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Budget principal				
Investissement	-117 374,36		79 395,81	-37 978,55
Fonctionnement	247 733,22	122 106,36	113 181,33	238 808,19
TOTAL	130 358,86	122 106,36	192 577,14	200 829,64

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2021.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

• Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : EXCÉDENT	238 808,19 €
• Affectation complémentaire en réserve (1068)	40 612,80 €
• Résultat reporté en fonctionnement (002)	198 195,39 €
• Résultat d'investissement reporté (001) : DÉFICIT	37 978,55 €

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire permet de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et d'en définir les priorités. Pour cela il faut bien sûr tenir compte de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, de l'évolution du besoin de financement (les

remboursements d'emprunts) et des résultats de l'exercice 2021.

Dans un premier temps, il est décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité communale. En ce qui concerne les investissements, la majeure partie sera consacrée à l'entretien des chemins, au remplacement de caniveaux, sans pour autant oublier les bâtiments

avec la réfection de la façade de l'école. Mais il faut aussi prévoir l'acquisition de décorations de Noël et d'une monobrosse pour la salle des fêtes.

Différents devis seront demandés afin de préparer le budget 2022 qui devrait être voté le 11 avril 2022.

4 VIE SCOLAIRE

CONSEIL D'ÉCOLE DU 10/03/2022

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jennifer GABEAUD pour qu'elle fasse le compte-rendu du dernier conseil d'école. La prévision des effectifs pour l'année scolaire 2022-2023 est de 74 élèves plus 3 toute petite section

soit 77 élèves au total. En ce qui concerne les travaux, après avoir remercié la municipalité pour ce qui a été fait, Madame MAUGIS, directrice de Haimps émet le souhait que les travaux suivants soient faits :

- Tracé d'un terrain de basket avec la fixation des 2 paniers

commandés,

- Eclairage du grand tableau de la classe des CM,
- Nettoyage du parquet de la classe des CM.

Dans les projets de classe, le principal est le voyage scolaire des CM1-CM2 du 10 au 13 mai dans le golfe du Morbihan.

5 ENVIRONNEMENT

COMMISSION DU 04/03/2022

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Odile FOUCHET qui fait le compte-rendu de la commission Environnement qui a eu lieu le 4 mars 2022. Au cours de cette réunion les sujets abordés ont été les suivants :

- Projet de verger communal : un verger communal sera implanté au Parvet avec l'aide de la société Ferme éolienne du Briou qui nous fournira les arbres. La plantation devrait avoir lieu en automne 2022 et une note d'information sera distribuée pour inviter la po-

pulation à participer à la plantation de ce verger collectif.

- Convention avec le SYMBA : il a été fait un rappel de l'aménagement d'une zone humide le long du Briou à La Fontaine.

- Plantation d'une haie rue du Grand Pont : À la suite de l'appel lancé, Monsieur Jean-François DERAZE a accepté le principe de la plantation d'une haie le long de son terrain situé rue du Grand Pont. Des devis seront demandés.

- Fleurissement de la commune : en partenariat avec l'école, il devrait avoir lieu en mai.

- Journée « nettoyage de la commune » : Elle est fixée au samedi 30 avril 2022 de 9h30 à 12h00.

AIRE DE JEUX DU PARVET

Les cantonniers ayant posé les fixations pour les derniers jeux, le tobogan et la perche de descente, il ne restera plus qu'à charger le terrain avec du gravier et faire l'entourage. Il conviendra donc de fixer une ou deux dates de chantier pour que l'aire soit opérationnelle dans les meilleurs délais.

6 ANIMATION

CONVENTION POUR LES CHAPITRERIES DES TOUT-PETITS

Dans le cadre des « Chapitrieres des tout-petits », une convention de partenariat sera établie avec chaque commune dont la bibliothèque participe au festival. Dans

cette optique, il nous est demandé la délibération élisant le Maire et une délibération qui donne délégation de signature pour les conventions de partenariat.

Madame Odile FOUCHET donne donc lecture des principaux articles de cette convention et

après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

7 COMMUNICATION

PRÉSENTATION

DES ECHOS DU PAYS N° 174

Madame Odile FOUCHET pré-

sente au Conseil le prochain numéro des Echos du pays qui sera distribué début avril.

8 QUESTIONS DIVERSES

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux. Il n'y a plus de fils en aérien dans les rues basses de Fresneau, chaque logement a été raccordé aussi bien pour l'électricité que pour le téléphone (ou la fibre). Le 14 mars un certain nombre de foyers se sont vu privés d'internet sans en avoir été informés (pas plus que la mai-

rie) au préalable.

Les conventions avec le SDEER pour le paiement des travaux de génie civil télécom ont été signées. Le premier versement aura lieu le 1er septembre 2022.

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

La signature des baux entre la commune et la Ferme éolienne du Briou aura lieu vendredi 25

mars chez le notaire.

D'autre part, ENEDIS a commencé les travaux de raccordement du site au poste de Suchet à Matha.



FIN DE SÉANCE : 22H45

L'An deux mil vingt-deux, le 11 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2022

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Aurélie GOGUET,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Pascal BEZIAUD,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mme Océane ROUSSELLE,
Mr Alain RULLAND.

Pouvoir :

Mme Océane ROUSSELLE a donné pouvoir à Mr Thierry GOUJEAUD.

Secrétaire de séance :

Mme Odile FOUCHET

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité..

1

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Ce point est retiré de l'ordre du jour en l'absence de déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption.

ADHÉSION LMPLP

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente à l'association « Les Maires pour la Planète ». L'adhésion à l'association a été gratuite pendant les deux premières années, le temps qu'elle se développe. Aujourd'hui, afin d'en assurer la pérennité et de continuer de proposer des ateliers et des visites sur le terrain, il est institué une cotisation de 25 € pour les communes de moins de 1500 habitants.

Après que Madame Odile FOUCHET a rappelé les objectifs de l'association, le Conseil, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune.

ADHÉSION AU COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français, principale association mémorielle française, a pour objectif de sauvegarder les tombes des combattants « Morts pour la France », les monuments et les stèles. Le Souvenir Français participe à la vie commémorative des communes (comme le 19 mars). Avec l'appui des enseignants il fait connaître l'histoire de notre pays.

Cette association n'existait plus sur le secteur de Matha depuis de nombreuses années. Elle s'est reconstruite avec un nouveau conseil d'administration. Pour assurer son fonctionnement, elle nous sollicite pour un don ou une subvention. Toute participation, même à hauteur d'une cotisation de membre serait la bienvenue.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité accepte l'adhésion de la commune, moyennant une cotisation de 10 €.

2

FINANCES

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, avant de procéder au vote du budget, de voter les taux des taxes pour l'année 2022. Compte-tenu des résultats de l'exercice 2021, il est proposé le maintien des taux d'imposition 2021 pour l'année 2022 comme suit :

Taxe d'habitation Résidence secondaire :	8,70 %
Taxe Foncier Bâti :	35,63 %
Taxe Foncier Non Bâti :	29,04 %

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver le vote des taux d'imposition 2022 comme ci-dessus.

RÉUNIONS DU CONSEIL

VOTE DES SUBVENTIONS 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, avant de procéder au vote du budget, de voter les subventions accordées pour l'année 2022.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré DÉCIDE d'allouer la somme de 2 890 euros au titre des subventions avec la répartition suivante :

SOLMAT MATHA	100,00 €	LA ROSE DES VENTS	200,00 €
ADMR MATHA	50,00 €	AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE	300,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	50,00 €	APE HAIMPS-SONNAC	300,00 €
LES LOISIRS DU VILLAGE	300,00 €	FET'ARTS	300,00 €
AU FIL DU BRIOU	300,00 €	POMPIERS MATHA	80,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	910,00 €		

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Après avoir entendu l'exposé retracé dans le cahier explicatif adressé à chaque conseiller, il est proposé de voter les propositions nouvelles du budget principal de l'exercice 2022 comme suit :

Investissement :

Dépenses : 200 421,80
Recettes : 200 412,80

Fonctionnement :

Dépenses : 494 212,39
Recettes : 494 212,39

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, VOTE le budget principal 2022.

3 VIE SCOLAIRE

Madame Jennifer GABEAUD fait le compte-rendu du dernier comité syndical qui s'est

tenu le 28 mars 2022. Ce comité était essentiellement consacré au vote du compte admi-

nistratif 2021 et du budget principal 2022.

4 QUESTIONS DIVERSES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'ils sont invités à rencontrer Monsieur Fabrice BARUSSEAU, candidat aux législatives, à la mairie de Sonnac le mardi 12 avril à 18h.

COURSE CYCLISTE DES TROIS COMMUNES

Cette course aura lieu le samedi 16 avril 2022 de 14h00 à 18h00 sur les communes de Brie-sous-Matha, Haimps, Louzignac et Sonnac. Le départ et l'arrivée auront lieu à Brie-sous-Matha.



FIN DE SÉANCE : 21H45

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'An deux mil vingt-deux, le 16 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2022

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD,
Océane ROUSSELLE,
Aurélié GOGUET,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mme Fabienne GODIN,
Mrs Alain RULLAND,
Pascal BEZIAUD.

Pouvoir :

Mme Fabienne GODIN a donné pouvoir à Mr Thierry GOUJEAUD

Secrétaire de séance :

Mme Océane ROUSSELLE

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour laquelle nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation située rue du Puits à Fresneau.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Monsieur le Maire rappelle que les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00. Il propose que chacun déclare la permanence qu'il pourra faire.

Étant donné que quatre tranches horaires restent vacantes, il sera fait appel à des volontaires.

TARIF RÉGLEMENTÉ EDF

Monsieur le Maire rappelle que lors de notre visite au Carrefour des communes en septembre 2021, nous avons rencontré M. THEAS-DOMENET qui nous avait conseillé de faire valoir nos droits à l'éligibilité aux tarifs réglementés de vente puisque nous avons un budget inférieur à 2 millions d'euros et nous disposons de moins de 10 emplois temps plein.

Il donne ensuite la parole à Madame Jennifer GABEAUD qui s'est occupée de ce dossier. Après plusieurs relances, elle a réussi à avoir M. THEAS-DOMENET qui nous a informés que nous devons prendre une délibération autorisant le Maire à signer les documents à venir. Elle rappelle que nous avons actuellement un contrat spécial à 48 €/ MWh. Sans délibération et le jour où ce contrat disparaît nous serons basculés sur un contrat classique à 200 €/MWh. Après discussion, le Conseil, à l'unanimité accepte de faire cette demande.

TARIF ORANGE

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Jennifer GABEAUD en charge du dossier. Elle rappelle que la mairie est raccordée à la fibre depuis presque un an mais l'ancien contrat court toujours et nous payons deux contrats pour le même service. Après de nombreuses relances, nous nous sommes rendus compte qu'au mois de mai 2022, rien n'avait été fait. Finalement, nous avons fait une réclamation auprès d'Orange pro et depuis le 11 mai, la fibre passe bien avec notre ancien numéro de téléphone.

En ce qui concerne le volet financier, nous avons un avoir de 472,61 euros à la date de début juin, ce qui fait que nous n'aurons plus rien à régler au titre du contrat Fibre jusqu'à la fin de l'année.

En ce qui concerne le contrat de la salle des fêtes, nous aurons une augmentation d'environ deux euros par mois à notre prochaine échéance.



2 FINANCES

DÉCISION MODIFICATIVE « ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ÉCOLE »

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il s'agit d'une opération d'ordre sans incidence financière. Elle concerne l'acquisition du matériel informatique de l'école pris en charge par le mécénat de la Ferme éolienne du Briou. Nous avons reçu une première facture de MANUTAN le 26/11/2021 d'un montant de 996,60 euros qui a été payée le jour même. Seulement cette facture incluait un portable

prévu à 479,16 euros TTC et qui finalement coûtait 431,16 euros. La société MANUTAN nous a donc fait un avoir de 479,16 euros qu'elle ne nous remboursera que quand nous aurons payé la nouvelle facture de 431,16 euros. Le problème c'est que par suite du premier règlement, nous n'avons plus la somme nécessaire au titre de cette opération en investissement.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil, à l'unanimité, accepte l'opération d'ordre.

VENTE DE LA CUVE PORTÉE DE DÉSHÉBAGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que nous disposons d'une cuve portée de déshébage dont nous n'avons plus l'utilité. Monsieur Paul BOISSINOT nous propose d'en faire l'acquisition au prix de 250,00 euros. Après discussion, le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise la vente de la cuve.

3 PERSONNEL

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours de la séance du 18 octobre 2021, le Conseil a décidé de propositions faites au comité technique du centre de gestion pour approbation.

Considérant l'avis favorable du comité technique paritaire en

date du 10/02/2022, Monsieur le Maire propose d'adopter ladite délibération, ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES, HEURES COMPLÉMENTAIRES

Au cours de la même séance, un projet de délibération avec été

transmis concernant les heures supplémentaires et heures complémentaires.

Considérant l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 10/02/2022, Monsieur le Maire propose d'adopter ladite délibération, ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

4 ENVIRONNEMENT

SCHÉMA COMMUNAL DECI

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu, avec Madame Jennifer GABEAUD, M. Joël MAZIERE le 9 mai. Ce dernier, coordinateur DECI de la RESE, est venu pour lancer la réalisation de notre schéma communal DECI.

Après avoir fait le tour de la commune, il va établir un premier document sur lequel il nous demandera de nous positionner (d'ici la fin du mois de mai) avant de l'envoyer au SDIS pour validation. Une fois la validation faite, M. MAZIERE viendra présenter au Conseil le projet de schéma communal.

Le dossier devrait être fin prêt pour le mois d'octobre afin que les de-

mandes de subventions auprès de l'Etat (DETR) et du département puissent être faites dans les temps.

BILAN NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Odile FOUCHET, en charge de cette matinée citoyenne. Elle rappelle qu'elle a eu lieu le samedi 30 avril de 9h à 12h. Étaient présentes une vingtaine de personnes qui se sont réparties par petits groupes de 2 ou 3 pour se disperser dans la commune. Nous avons rempli une petite remorque d'objets divers et variés.

AIRE DE JEUX DU PARVET

Monsieur le Maire donne la parole à Mesdames Géraldine MARCHAL et Océane ROUSSELLE qui font le compte-rendu de la journée de bénévolat du 7 mai. À l'issue de cette dernière, l'aire de jeu est prête et n'attend plus que le passage du cabinet Véritas pour qu'elle soit enfin ouverte au jeune public.

Le Conseil décide qu'une inauguration de cet espace aura lieu le dimanche 3 juillet à 11h00. Tous les habitants de la commune y seront invités ainsi que nos deux conseillers départementaux et Madame la présidente du Conseil départemental.

5 VOIRIE

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX PRÉVUS

Pour ce qui est des travaux concernant le chemin de La Pinelle, l'entrée du chemin de Laleu et les caniveaux de la rue du Palmier, tous les devis n'ayant pas encore été réceptionnés, Monsieur le Maire propose que l'entreprise retenue soit la moins-disant, ce que le Conseil accepte.

En ce qui concerne le PATA, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis du Syndicat de la

voirie pour la somme de 12 599,28 euros TTC.

CHOIX DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Sur proposition du groupe chargé d'étudier ce dossier, le Conseil par 8 voix pour et une voix contre décide de retenir la proposition de Distri Fêtes :

- 3 décorations ZIGO
40 LED – Fixe
- 4 décorations BRAN
40 LED – Fixe

- 3 décorations SOLO
40 LED – Filant
 - 1 décoration « Joyeuses fêtes
40 LED
- Pour un montant total de 2 227,20 euros TTC.

6 BÂTIMENTS

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FAÇADE DE L'ÉCOLE

Après avoir comparé les devis reçus, le Conseil décide finalement

de faire la totalité des travaux en une fois et accepte le devis de la Sarl BRUNETEAUD Pierre-Alain pour un montant de 34 007,16 euros TTC.

Madame Jennifer GABEAUD n'a pas pris part ni à la discussion, ni aux choix de l'entreprise.

7 QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX DIVERS

Le tampon qui s'affaissait rue de la Ferronnerie était bien la propriété de la RESE, ils sont venus le remplacer.

Le candélabre qui avait été arraché par un camion rue du Commerce a enfin été remplacé par le SDEER.

Le poteau téléphonique rue du Canton qui restait depuis la dernière tranche d'enfouissement des réseaux faite sur Fresneau a enfin été coupé (comme promis par Sogetrel) à hauteur du mur.

JURÉS D'ASSISES

Conformément à l'arrêté préfectoral et à la circulaire du 31 mars 2022, fixant la répartition et l'établissement de la liste départe-

mentale des jurés d'assises pour 2023, les communes tirées au sort sont invitées à se présenter au complexe associatif de Matha le jeudi 2 juin à 9h15 avec leur liste électorale.

En accord avec la Préfecture et compte-tenu du contexte actuel, un pré-tirage des 16 communes a été effectué et Haimps en fait partie.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Il n'y a plus de câbles aériens dans les rues basses de Fresneau, chemin des Lichères il reste les câbles de téléphonie. Les travaux de finition ont été faits par EIFFAGE et l'entreprise SCOTPA commencera la réalisation des travaux de réfection de tranchées en bi-

couche pour les tranches 1 et 2 le mardi 17 mai.

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

Nous avons perçu la somme de 101,21 euros pour redevance d'attente pour la période de mai 2021 à septembre 2021 au titre de l'utilisation de voies du domaine public.

Nous avons perçu la somme de 3 000,00 euros pour redevance pour la période de septembre 2021 à septembre 2022 au titre de l'utilisation de voies du domaine public.

FIN DE SÉANCE : 22H15

Le vieux

Deuxième époque : âge adulte

Écrit par Philippe BARBEAU

Les semaines s'achevaient comme elles avaient commencé.

Il y avait toujours quelque chose pour s'occuper.
La plupart n'était pas riches, ils vivaient
Mais en ce temps-là, les gens s'entraidaient.

Il se souvient quand enfin il fut plus grand,
Tout allait bien à cet âge, on est toujours content
Et la première amoureuse qu'il avait embrassée,
Ça, il s'en souviendra, ça ne peut pas s'oublier !

Il a l'impression que c'était hier qu'il est parti au régiment.
Pourtant, il y a longtemps, il avait vingt ans.
Il était heureux et fier, il était conscrit.
Puis il a vite compris et aurait préféré rentrer chez lui.

En rentrant au pays, il a trouvé chaussure à son pied
Et comme ils se plaisaient, ils se sont mariés.
Plus tard, à la maison, l'enfant est arrivé,
Il ne se souvient plus s'ils l'avaient fait exprès !

A suivre..

Les semaines finissant coum'a l'ayant coum'incé
O l'avait teurjhou thiéque chouse à gratocher.
Peurtant, les mondes étiant pa arjhentous, i vivo-
chint.
Mé dans thieu temps, les jhens étiant pas maufa-
santset i s'ajhidiant.

I sonjhe quand i l'a été in p'tit pu grand
Tout allait beun'a thié l'âjhe n'on n'est pa bilant
La preumière foué qu'i s'est amouraché
D'ine drôlesse et qu'i l'a bijhée
Ça i s'en souvindra teurjhou, on peut pa s'oubiyé !

O zi i sembyie qu'o l'était hier quand i l'est parti
faire son réjhiment
Mé o l'a peurtant longtemps, en thieu temps i
l'avait vingt ans
I l'était hureux, pace qu'o fezait pa beun' de pa
eite pris
Amprès i l'a vite compeurnu, et i l'avait bin v'lu
r'torner chez li

Quante i l'est rev'nu i l'a teuvé chaussure à son
pied
Et coum'i s'piesiant i se sont acoubyiés
In p'tit pu tard i se souvint pu si i z'avant v'lu
Mé o l'a t'in quenaille qu'est naissu.

Le dessin de Philippe

**Asteur ,à chaque foué qu'o
l'a t-ine couméoration au
mounument aux morts ,
i baillant in cot a bouère !!**

**I l'avant oyu ine boune idée,
jhe zou loupe pâ ,o côute
reun' ! et ma malaisie est pâ
su moun' échine peur vouère
ce qu' jhe boué , jh'en peurfite !!**



VOS PHOTOS

